

Universidad de Valparaíso

Facultad de Arquitectura

Revista Márgenes

Espacio Arte Sociedad

Habitar la rue, une lutte perdue d'avance

Septiembre 2014 Vol 11 N° 14

Páginas 75 a 84

ISSN elec. 0719-4463

ISSN imp. 0718-4034

Recepción: mayo 2014

Aceptación: agosto 2014

RÉSUMÉ

À partir de la méthode ethnographique —observation participante de longue durée, tenue minutieuse d'un carnet de terrain relatant les observations quotidiennes et établissement des relations de réciprocité avec les personnes ciblées par l'étude— l'auteur présente les tensions et les hostilités liées à la présence en ville de personnes qui ne disposent pas des conditions sociales, économiques ou personnelles requises pour accéder à un logement et qui, de ce fait, dorment à la rue, dans une tente, sous un pont ou dans un abri de fortune à Paris. Il s'agit de montrer, d'un côté, comment se fait-il que les personnes étudiées aménagent et rendent vivable la rue et, ce faisant, s'inscrivent dans la vie d'un quartier. De l'autre côté, il est question de présenter des situations où les méthodes répressives des forces d'ordre et des pouvoirs publics se font percevoir, que ce soit par le biais de pratiques «douces», à savoir les techniques de *prévention de la malveillance par l'urbanisme* établies par les politiques d'urbanisation, ou par des pratiques plus «musclées», qui relèvent de l'expulsion pure et simple des lieux occupés.

MOTS CLÉS

ethnographie, espace urbain, sans logis, SDF, Paris

Making the street inhabitable, a lost battle

ABSTRACT

Using the ethnographic methodology —prolonged direct observation, written on a field observation notebook— everyday situations and the mutual relationships established with the subjects of the study are described in detail. The author presents the tensions and hostilities caused by the presence in the city of people without the personal, economic or social conditions needed to access housing (homeless people who sleep on the street, in a tent, under the bridge or in an improvised shelter in Paris).

The purpose of the study is to show, in the first place, how the people studied turn the street into an inhabitable place and in doing so they become part of a neighborhood.

At the same time, situations where repressive methods of security forces and public authorities are perceived, either by “gentle” practices, that is to say “prevention by a supervising urbanism”, or by “harder” practices by which homeless people are evicted from the occupied places are revealed.

KEYWORDS

urban ethnography, homeless, SDF, Paris

Habitar la calle, una pelea perdida de antemano

RESUMEN

Mediante el método etnográfico —observación directa prolongada, apoyado en un minucioso cuaderno de campo que relata las observaciones cotidianas y el establecimiento de relaciones de reciprocidad con las personas analizadas por el estudio— el autor presenta las tensiones y hostilidades relacionadas con la presencia de personas en la ciudad que no tienen condiciones sociales, económicas o personales necesarias para el acceso a la vivienda y que, consecuentemente, duermen en la calle, en una carpa, debajo de un puente o en un refugio improvisado en París. Se trata de mostrar, en primer lugar, cómo es que las personas estudiadas construyen y vuelven habitable la calle y, que al hacerlo se inscriben en la vida de un barrio. Paralelamente, se trata de revelar situaciones donde los métodos represivos de las fuerzas públicas y las autoridades públicas, son percibidos, ya sea a través de prácticas “suaves”, es decir las técnicas de prevención de un urbanismo vigilante establecidas por políticas urbanas, o por prácticas más “duras” que se traducen en la expulsión de los lugares ocupados.

PALABRAS CLAVE

etnografía urbana, sin hogar, SDF, París

INTRODUCTION

Brésilien, j'arrive à Paris dans le cadre d'un projet personnel: obtenir mon doctorat en anthropologie urbaine en étudiant la pauvreté dans un pays riche¹. Je souhaite mieux comprendre pourquoi les formes d'organisation des sociétés contemporaines ne sont pas parvenues à résoudre l'une des conséquences de l'urbanisation du capital, à savoir, la dévaluation et la destruction de la force de travail et des réseaux de ressources menant nombre d'hommes et femmes à des conditions de vie misérables à l'intérieur ou aux marges des grandes villes (Harvey, 1989; Roy, 1995).

Pour mener à bien ce projet, je porte mon intérêt moins aux formes d'organisation et de stratification sociales elles-mêmes —la production, la reproduction et la distribution des rôles et des places dans la société— qu'à la vie quotidienne des personnes vivant dans une position sociale classée au plus bas de la hiérarchie sociale. Dans un sens, la finalité de mon séjour à Paris n'est donc pas celle de diagnostiquer ou de proposer une réponse au paupérisme, la «question sociale» par excellence (Castel, 1995). Mon projet consiste à témoigner, à travers une enquête ethnographique auprès des gens vivant à la rue à Paris, comment des groupes et individus survivent et vivent leur pauvreté dans l'espace urbain.

Entre mai 2006 et avril 2008, je côtoie plusieurs groupes et individus qui ne disposent pas des conditions sociales, économiques ou personnelles requises pour accéder à un logement; des gens qui, du fait de manquer de logement, dorment à la belle étoile, dans une tente, sous un pont ou dans une habitation de fortune fabriquée avec des matériaux trouvés ici et là dans la ville. Deux ans durant, je partage des journées avec ces personnes —lesdits «SDF», «sans-abri», «sans-logis», «itinérants», «clochards»²— avec l'objectif de m'imprégner de leur existence sociale, d'observer leurs gestes et d'écouter ce qu'ils ont à dire en rapport avec leur situation de pauvreté, sur eux-mêmes et les autres.

En apprenant «par corps» les conditions d'existence matérielle et symbolique des personnes rencontrées durant mon enquête ethnographique à Paris, je ressens la force des appréciations morales à leur égard: incompréhension des malaises du corps exposé aux effets de la rue, indifférence à leurs douleurs, appréciation morale de leur apparence, répugnance du fait de leurs odeurs corporelles. Je me suis dit, en dialogue avec les discussions de Bruno Proth et Isaac Joseph, qu'il s'agit là de véritables obstacles érigés vis-à-vis des passants, des démarquages d'enclaves «fortifiés» qui contribuent à délimiter un périmètre de sécurité dans lequel ces personnes territorialisent leurs pratiques et déploient leurs activités quotidiennes (Proth & Joseph, 2005:).

Or, c'est en m'intéressant à leur quête pour des lieux de vie acceptables et leurs efforts de territorialisation que je découvre une dimension fondamentale de leurs vies, à savoir les tensions et les hostilités liées au fait d'occuper et s'approprier importunément l'espace urbain. Dans cet article, je me dispose à montrer sous quelles conditions la présence en ville de mes interlocuteurs de terrain, avec leurs corps «habitués» et «usés» par la misère, contribue à rendre visible la violence à la fois physique et symbolique que connaissent certains hommes et femmes lorsqu'ils se retrouvent vivant dans les rues d'une grande ville comme Paris. Dans un premier temps, je décris comment se fait-il que ces personnes arrivent à aménager et à rendre vivable la rue. Ensuite, je présente des situations où l'abri devient le signe d'un effort réussi d'inscription dans la vie d'un quartier. Finalement, dans la dernière partie du texte, je présente des situa-

tions où les méthodes répressives des forces d'ordre et des pouvoirs publics se font percevoir, que ce soit par le biais de pratiques «douces», à savoir les techniques de *prévention de la malveillance par l'urbanisme* établies par les politiques d'urbanisation (Le Calloch, 2002) ou, dans certains cas, les plus «musclées», qui relèvent de l'expulsion pure et simple des lieux occupés.

AMENAGER LA RUE, LA RENDRE VIVABLE

Un banc pour s'asseoir dans la journée, un bout de trottoir où se placer pour faire la manche, un terrain en friche où se bâtir un abri. Confrontées à la réalité de la rue et en dépit de toute hostilité à leur présence dans l'espace urbain, les personnes que j'ai côtoyées à Paris se sont invariablement trouvées des lieux fixes pour vivre au quotidien. C'est ainsi que je les ai retrouvées sur le terrain. Non pas en errance, mais enracinées dans un quartier; parfois en mouvement, parfois en repos, mais toujours en s'y inscrivant et en y délimitant des lieux de vie.

Aménager la rue, la rendre vivable. Voilà les gestes fondamentaux conformant tout effort d'habitation réalisé par les personnes que j'ai enquêtées. Un effort leur permettant de se fixer sur un lieu précis et, à partir de là, réaliser une série d'activités originelles. Afin de présenter quelques unes de ces activités en rapport avec les efforts d'habitation réalisés par les personnes que j'ai côtoyées à Paris, je reprends les notes de mon cahier de terrain. J'en extrais celles que je considère pertinentes, je les réécris par rapport au récit que j'entends construire dans cet article et je les présente en forme de séquences: de vie, de terrain, d'ethnographie³.

Séquence 1

Eplanade des Invalides, 7^e arrondissement, le 11 juillet 2006, 9h du matin. Je suis parti de chez moi afin de passer la journée en compagnie de Dominique et Ardeck. Dans le parcours menant de la station de métro au port du Gros Caillou, je repère la présence de deux tentes installées sur un bout de jardin. L'ensemble me paraît bien organisé et, puisque l'un des propriétaires des tentes vient de sortir de son abri, je décide de m'asseoir sur un banc et de le regarder un peu.

Outre les deux tentes, leur habitat est composé d'une petite table, deux coffres, quatre chaises et d'un ensemble de petits objets déposés par-ci par-là. Un tapis placé directement sur la terre battue sert de lieu de repos pour un chien noir et blanc de race poodle. L'espace est délimité par les gradins de clôture du jardin, installés en forme de demie-lune, et une partie de l'une des structures en pierre qui ornent l'esplanade des Invalides.

Après être sorti de sa tente, l'homme prend un sceau et part chercher de l'eau à un robinet public placé à quelques mètres de là. Il en profite pour se laver le visage. Il retourne vers l'abri, en s'arrêtant rapidement à côté d'une poubelle, d'où il récupère le journal du jour (ou de la veille) pour ensuite le jeter sur l'une des chaises placées sur le lieu.

L'homme se dirige alors vers l'un des miroirs installés à côté des tentes. C'est un grand miroir ovale, mesurant aux alentours d'un mètre soixante-dix, face auquel l'homme enlève son t-shirt et regarde la figure. Il tourne son visage, en tapant avec la main droite sur son ventre. Puis, il redirige le

regard vers l'horizontal. Il se sourit. Ou mieux, il inspecte ses dents. Il remet son t-shirt et se regarde encore dans le miroir. En allongeant son bras vers le toit de l'une des tentes, il récupère un peigne, puis démêle sa chevelure.

Après avoir fini de se regarder dans le miroir, l'homme prend un balai et commence à enlever l'excès de poussière présent sur les lieux. C'est alors qu'un deuxième homme sort de l'autre tente, dit bonjour au premier et se dirige vers le journal placé sur la chaise. Le chien se lève et fête la présence de son maître, qui lui offre un gâteau en retour.

Plus important que de planter une tente sur le trottoir ou de bâtir un abri de fortune, les efforts d'aménagement de la rue en habitat réalisés par les personnes rencontrés se distinguent par la domestication de l'espace et la constitution d'un lieu de vie à partir duquel structurer leurs activités quotidiennes; des activités comme se procurer des vivres et fréquenter des centres d'aide caritative, capables de rendre leurs conditions de vie moins pénibles, voire commodes vis-à-vis de celles des autres «sans logis» vivant à la rue ne disposant pas des mêmes possibilité de s'installer durablement dans l'espace urbain. Voici une deuxième séquence de terrain:

Séquence 2

Alberto, portugais de trente-neuf ans, ouvrier en bâtiment, vit à Paris depuis cinq ans. Durant l'été 2007, tous les matins il part faire des petits travaux dans la capitale et sa banlieue. Les nuits, il ouvre sa tente sur les différentes pelouses des parcs de la ville pour se reposer de chaque journée de labeur. Son dernier lieu de prédilection, le champ de Mars, juste derrière la tour Eiffel. Il peut s'installer un peu partout parce que sa tente igloo l'accompagne. Invisible le long de la journée, peu visible à la nuit, l'abri de toile d'Alberto lui assure un peu de confort et de tranquillité dans les interstices de ses journées de travail.

Un jour pourtant, Alberto se casse le doigt majeur de sa main droite. À cause de sa blessure, il peine à monter et démonter son abri. Chaque fois qu'il s'agit de le faire, son doigt le gêne, donnant l'impression qu'il ne guérira jamais sans se reposer, éviter certains mouvements. En plus, à défaut de faire attention à son doigt, Alberto risque de diminuer la qualité de son travail, voire de perdre son poste.

L'hiver s'approchant, Alberto décide de chercher un campement où s'installer. En groupe, il pense pouvoir laisser sa tente montée, à condition qu'il fasse confiance à ses voisins. Il se promène alors le long des quais de Seine. Avec la fin de Paris-Plages, les berges du fleuve sont propres. Il faut les parcourir afin de rencontrer un regroupement de personnes vivant en-dessous et aux alentours du pont d'Austerlitz. Il y rencontre Simon, Jean-Pierre et Marc. Aucun d'eux ne pose d'obstacle à Alberto et sa tente igloo. Il peut s'installer sur la pelouse, avec les autres nouveaux arrivés.

Sur place, Alberto découvre qu'il peut compter sur les autres pour surveiller son abri. Cela est quelque chose d'essentiel pour lui. Une fois la tente montée, il pourra se déplacer vers son travail, puis revenir tranquillement au quai, tout en faisant attention à la guérison définitive de son doigt. Certes, Alberto ne connaît pas suffisamment les gens du campement pour leur faire confiance à 100%. Donc, il se sert d'un cadenas pour clore son abri lors de

ses départs. À l'intérieur, il dit garder «toute sa vie»: photographies de sa famille au Portugal, deux bonnes paires de baskets —«il faut faire attention aux pieds»—, quelques documents, des lettres, un agenda contenant les numéros de téléphone qui lui sont indispensables.

Habitué à se débrouiller tout seul, Alberto découvre les avantages de disposer d'un abri fixe auprès d'un campement. Les autres campeurs lui apprennent le bon supermarché à fréquenter —le plus proche étant considéré comme risqué après que l'un des membres du groupe y ait été surpris lors d'un petit vol—, comment se servir du branchement pirate de l'électricité dont le groupe dispose, où aller en cas d'expulsion, avec qui parler au cas où la police arrive. En contrepartie, Alberto participe au tour de rôle des tâches quotidiennes: chercher de l'eau au robinet public près du pont de Bercy, ramasser des petits meubles aux alentours du jardin des Plantes, surveiller le campement, rapporter du vin, récupérer les invendus du supermarché, etc.

Disposer d'un lieu de vie à la rue est une «commodité technique» (Leroi-Gourhan, 1964) qui permet à l'individu et aux groupes de répondre à une série de besoins fondamentaux. Une fois qu'ils occupent un lieu fixe, mes interlocuteurs peuvent maîtriser leurs déplacements pour aller au travail ou faire la manche, s'organiser en groupe pour se partager des tâches, établir des relations de solidarité et d'hospitalité avec leurs voisins, fréquenter une association, se servir de tel ou tel équipement urbain à proximité, aussi bien qu'investir leur «espace vital» (abris ou tentes de fortune).

À travers des investissements successifs, les abris et tentes de fortune occupés par mes interlocuteurs retracent en quelque sorte les qualités d'un habitat et celui de leurs occupants, avec des espaces investis différemment selon l'usage et l'affichage d'objets auxquels les gens s'attachaient sentimentalement. Des investissements qui demandent du temps —un luxe dont la plupart des personnes que j'ai rencontrées sur le terrain ne disposent pas—.

En effet, l'aménagement de la rue en chez soi étant lent, incertain, toujours à recommencer, pourquoi donc les personnes que j'ai rencontrées sur le terrain ne cessent-elles pas de renouveler leurs efforts d'implantation? Pourquoi investissent-elles des lieux de vie marqués par la précarité?

D'un côté, aménager la rue en lieu de vie signifie se créer un centre, un périmètre de sécurité qui d'après André Leroi-Gourhan est à *la base du confort moral et physique* (Leroi-Gourhan, 1964:139). De l'autre côté, par-delà le confort moral et physique de la modulation technique de l'espace, l'habitat répond à des nécessités d'inscription et de participation à l'univers environnant (Lefebvre, 2000; Rapoport, 1969). Autrement dit, toujours avec André Leroi-Gourhan, *l'organisation de l'espace habité n'est pas seulement une commodité technique, c'est, au même titre que le langage, l'expression symbolique d'un comportement globalement humain* (Leroi-Gourhan, 1964:150).

Outre que d'avoir une vie quotidienne moins contraignante, élire domicile sur un lieu précis de la ville assure une marge de décision (Rapoport, 1969). En se bricolant un espace domestique, il est possible de rester tranquillement à l'intérieur de la tente ou de l'abri de fortune et, selon le cas, d'interpeler les passants en cas de besoin ou pour entamer une discussion amicale. A condition que le lieu de vie reste propre et qu'il ne pose pas d'obstacles à la circulation, des négociations concernant la stabilité de l'occupation de

l'espace peuvent avoir lieu, contribuant ainsi à prolonger le temps d'occupation. Avec du temps et un peu de chance, les personnes que j'ai côtoyées arrivent même à développer les sentiments d'appartenance au quartier.

Aménager la rue en habitation, c'est une façon pour les personnes étudiées de s'intégrer à la ville et d'appartenir à un quartier. Mais quels sont plus précisément les rapports entre l'investissement de l'abri et les possibilités de développer les sentiments d'appartenance au quartier? En quoi les relations établies avec les autres citoyens contribuent-elles aux efforts d'habitation réalisés par mes interlocuteurs?

INVESTIR L'ABRI, APPARTENIR AU QUARTIER

Les relations établies avec les autres citoyens peuvent contribuer à réduire les incertitudes concernant les efforts d'appropriation d'un lieu de vie à la rue ou, au contraire, les rendre plus difficiles. Selon les groupes étudiés ayant réussi l'occupation «durable» d'un endroit de la ville⁴, les façons d'organiser l'abri sont décisives quand il s'agit de développer des liens avec les habitants du quartier. Cela pour deux raisons. Tout d'abord, un abri «propre» et «discret» a plus de chance d'être «toléré». En organisant son abri à la rue, un individu fait preuve de son «respect» envers les autres citoyens, donc il mérite d'être reconnu comme membre légitime du quartier:

Séquence 3

Le 19 juillet 2006, me voilà allongé sur une pelouse placée sur une promenade à quelques mètres de la voie sur berge. Avec moi, Dominique et René. Il fait chaud aujourd'hui et mes deux interlocuteurs en profitent pour se bronzer un peu.

Rien de spécial ne se passe jusqu'à ce qu'un jeune arrive en scooter et appelle Dominique. Ils ont l'air de se connaître. Dominique lui demande comment ça va au boulot, le jeune lui dit que tout se passe normalement pour ensuite sortir de son sac une bouteille de bière: Je viens de te l'acheter, dit-il à Dominique, qui paraît content de son cadeau.

Le jeune est très éloquent. Durant cinq minutes, il ne cesse de poser des questions à Dominique: depuis quand il est à la rue, quel était son métier avant de devenir SDF, où se trouve la famille de Dominique, etc.

A la suite de cette série de questions, le jeune part vers la rampe où se trouvent les abris de Dominique, Arteck et Metteck. Il se met dans un coin dissimulé entre le mur et le mur séparant la voie sur berge des quais et l'ensemble de pierres à bâtir qui se trouvent à côté. Dominique lui fait un signe, puis me dit: *Il va fumer le hasch. Ça lui arrive de venir ici une ou deux fois par semaines. C'est un type bien.*

Nous revenons à la pelouse où se trouve René. Je pose une question à Dominique concernant ses relations de voisinage: *C'est normal ça? T'as beaucoup de connaissances dans le quartier?* Lui: *Bien sûr, Lucas. On n'a pas mal d'amis, nous. Ce n'est pas parce qu'on est dehors qu'on ne peut pas avoir des amis, quoi.* Moi: *D'accord... Et comment ça vous arrive? Par exemple, le mec en scooter, tu l'as connu comment?* Dominique: *Il est venu ici un jour, comme toi. On s'est échangé quelques mots, il m'a demandé si ça me dérangeait de garder un œil sur le commissariat, je lui dis "sans problèmes" et ça a été comme ça... On se fait des amis parce qu'on ne dérange personne*

ici. Tu nous connais: on a notre coin poubelle, on est propre. Il y a des gens qui viennent nous rendre visite, nous donner un coup de main. Voilà, c'est tranquille.

J'insiste un peu sur la question de son rapport au commissariat: *Et les flics? Ça va avec eux? Ils ne vous posent pas de problèmes?* Dominique: *Les flics?! Je connais les flics, moi. Si je vais au commissariat là-bas, aux Invalides, ils me demandent si ça va. Je leur dis "ouais, tout va bien..."* Moi: *Mais quand même, c'est pas donné d'avoir des abris à la rue comme toi, Arteck et Metteck. Comment ça se fait qu'il n'y a pas des soucis avec les flics?* Lui: *C'est parce qu'on reste tranquille ici. On est dans notre petit coin. Avec les riverains et les touristes, c'est pareil. Ici, on ne dérange pas les touristes. Ce n'est pas comme Michel et Patrick. Tu les ai déjà vus, Lucas? Les deux qui habitaient à côté du commissariat? Eh, bien, ils ont tout perdu, quoi! Parce qu'ils restaient comme ça, à côté du commissariat, à la vue des touristes... Et Patrick, lui, il se levait le matin et il se lavait sur place, il se rasait... Il faisait tout ça devant tout le monde... C'est pas possible, ça. Si on veut vivre comme ça, avec des abris comme ça, avec nos habitudes, il faut faire attention aux autres, les respecter, tu vois? Si on veut se faire respecter, il faut d'abord respecter les autres. Voilà.*

D'après mes interlocuteurs, une deuxième raison explique pourquoi les façons d'organiser l'abri peuvent s'avérer décisives lors des relations établies avec les autres citoyens. Selon la manière dont il est organisé, l'abri donne l'image d'un espace «fermé» ou, au contraire, d'un espace plus «ouvert». Dans le premier cas, seul l'occupant de l'abri est censé entrer. Les relations avec les autres citoyens sont donc plus rares. Dans le deuxième cas, l'espace est propice à des rencontres et des échanges. En un mot, à travers son abri, l'occupant se montre plus ou moins accueillant vis-à-vis des tiers.

Les lieux de vie de Simon et du groupe installé sur le port du Gros Caillou illustrent cette idée. L'habitation de fortune de Simon d'abord: dans un espace limité de trois mètres carrés, il a réussi à disposer trois tentes autour d'un espace de séjour composé d'une table et trois chaises, un coffre et un réchaud à gaz, le tout placé sur un tapis vert foncé. Agencées avec le mur du pont d'Austerlitz, trois tablettes lamellées en bois s'interposent entre l'habitation et l'extérieur. Il s'agit d'un espace privé, protégeant l'intimité de leurs trois occupants—Simon, sa compagne et sa belle-fille de seize ans—.

Dans le cas du groupe installé sur le port du Gros Caillou, l'aménagement de l'espace est ouvert aux autres. A l'exception des trois dortoirs de fortune, dont le caractère privé va de soi, le campement se répartit en différents lieux communs, investis différemment selon l'usage qui en est fait. L'espace cuisine, comptant avec un réchaud à gaz et un plan de travail bricolé avec huit briques et une plaque en bois, se distinguait de l'espace de séjour, centré autour d'une table ronde et organisé avec de nombreuses chaises. Un peu à l'écart, deux poubelles appartenant au service public délimitent la zone de décharge où le groupe dépose les restes de nourriture, bouteilles d'alcool et d'eau et pièces de tissu considérés hors-usage.

Séquence 4

Le 10 août 2007, je descends du bus et me dirige vers les campements installés le long du quai d'Austerlitz. Pour y arriver, j'emprunte un escalier tortueux, dont

l'inclinaison s'approche de 90°. Placée juste à côté du pont d'Austerlitz, il s'agit du chemin le plus périlleux menant au quai, accessible également par une voie cyclable et une route bâties directement en bordure de la Seine. Je marche sur la pelouse et remarque deux ensembles de tentes. A ma gauche, sur la pelouse, environ cinq tentes se trouvent dispersées; à ma droite, sous le pont, je vois un ensemble de tentes alignées le long du muret séparant des quais occupant la presque totalité du trottoir placé à côté de la voie sur berge.

Je décide de suivre ma droite, car l'un des occupants des tentes s'y trouve assis en face à son abri. Je me dirige vers lui et me présente. C'est Jean-Paul. Il se montre plutôt ouvert aux objectifs de mon enquête et m'invite à faire le tour des lieux. Rapidement, je remarque deux tentes entourées de trois tablettes lamellées en bois. A l'intérieur de cette espace privé, se trouvent des rangements, une table, des chaises, le journal Equipe, des bouteilles d'eau et des boîtes de conserve. Soudainement, un homme sort de l'intérieur de l'abri: *Qu'est-ce que tu fous là, toi?* Jean-Paul: *T'en fais pas, Simon. C'est un brésilien qui étudie les SDF.* Simon: *Un brésilien? J'ai connu un brésilien quand j'étais avec les Enfants de Don Quichotte. C'était toi?* Moi: *Tout à fait. Au moins je crois. Je ne pense pas qu'il y avait d'autres brésiliens là-bas...*

Simon sourit. Le fait de me reconnaître, de savoir que j'étais avec les Enfants de Don Quichotte, favorise la continuité de nos échanges. Il m'invite alors à entrer dans son espace privé: *Voici mon coin. Je vis ici avec ma compagne et ma belle-fille.* Moi: *C'est très organisé ici.* Lui: *Bien sûr! On n'est pas des bêtes, nous les SDF.* Moi: *Je sais, mais quand même! Ton abri est parmi les plus organisés que j'ai rencontrés durant mon enquête.* Lui: *Bah, merci alors! Si on fait ça, c'est pour qu'on ne nous prenne pas pour des animaux. Mais je comprends ce que tu veux dire. Il y a pas mal de balourds qui sont dehors. Ici, c'est tout le contraire. On est propre ici. On respecte les autres, on se fait des amis... Tu vois la péniche là? C'est mon anniversaire d'ici une semaine et on m'a invité à dîner* Moi: *Sur la péniche?* Lui: *Bien sûr sur la péniche! On se fait des amis ici, je te dis.*

L'habitation de Simon vise deux choses: protéger son intimité et de celle des siens (c'est d'ailleurs pour cette raison que je n'ai pas pu en prendre des photos) et se donner une image positive de soi vis-à-vis des autres.

En ce qui concerne le campement de Dominique, Arteck et Metteck, l'organisation de l'espace donne l'impression d'un lieu de vie plus ouvert aux autres. Pas de clôtures séparant les lieux communs, plusieurs sièges où «se poser» et surtout plus de personnes fréquentant le campement. Rares ont été les occasions où il n'y avait pas d'autres invités que moi-même en leur compagnie.

En dépit de cette différence remarquable entre les abris de Dominique, Arteck et Metteck et de celui de Simon, une similitude s'impose. La modulation de leurs lieux de vie en espace domestique répond à une même nécessité de communication envers les personnes de leur voisinage et les usagers de l'espace public.

Séquence 5

Le 22 juillet 2006, port du Gros Caillou, 7^e arrondissement. Aujourd'hui, j'apporte avec moi mon appareil photo. J'ai l'intention faire quelques images du campement où vivent Dominique, Arteck et Metteck. Personne ne s'oppose à ma demande —à condition que ni Metteck ni Arteck ne figurent sur les photos—. Concernant deux poupées en plastique soigneusement fixées sur le toit de son abri, Dominique me dit: *Ca va faire une jolie photo, hein? Je trouve ça marrant, les poupées. Et les plantes aussi, ça rend sympa l'ambiance.* Moi: *L'ambiance?* Lui: *Ouais! L'ambiance! Je veux dire, ce n'est pas parce qu'on est dehors qu'on n'a pas de chez soi, qu'on ne peut pas inviter les autres à venir boire en verre, quoi. Franchement, quand tu viens ici, tu ne te mets pas par terre, n'est-ce pas?*

Je continue ma session photos. Dominique demande si je peux en faire quelques-unes de moi avec lui. J'accepte. Metteck prend l'appareil et nous photographie ensemble. Ensuite, Dominique me montre un album de portraits avec plusieurs personnes qu'il avait rencontrées depuis qu'il vit dehors. *Tu vois, Lucas? J'ai pas mal d'amis, moi.*

D'un côté, le défilement de personnes dans l'album indique la multitude de liens éphémères que Dominique a réussi à établir du fait de vivre sur le port du Gros Caillou. *Celui-ci, c'est Didier. Je crois qu'il est mort. Il avait le Sida, il buvait beaucoup, il se droguait aussi. Le chien, c'est à lui; là, c'est Charles. Il était vieux, lui. Il marchait avec une canne. C'est parce qu'il a trop bu un jour, il est tombé comme ça. Il s'est acheté une canne pour se déplacer. Depuis qu'il est tombé, je crois qu'il est resté l'été avec nous, mais un jour il est disparu; celle-ci c'est une riveraine. Elle vient ici parfois nous offrir des gâteaux et des trucs comme ça. Jamais de l'alcool. C'est une croyante, tu vois, elle pense que l'alcool c'est mauvais...*

De l'autre côté, les images montrent un peu l'évolution de l'abri au cours des années: Dominique n'a jamais eu une tente; toujours il a bâti sa propre habitation de fortune avec des meubles, petits objets et matériaux variés récupérés dans le quartier; son abri se transforme en partie parce que Dominique ne cesse de chercher des nouveaux objets pour bâtir et décorer son abri, mais aussi parce que ceux-ci périssent vite en raison des aléas du climat.

Fleurs, plantes, mobilier, photographies, objets décoratifs: rapprochés et installés autour de l'abri, ces objets récupérés partout dans ville servent d'emblème au souci d'organisation et de dignité de leurs propriétaires; un souci capable de rendre l'ambiance plus amicale, voire de sensibiliser les passants, riverains ou commerçants. Car si la désorganisation de l'abri indique quelque chose de fondamental sur la personne qui y habite et s'en occupe, c'est bien que tout effort réalisé pour rendre l'espace plus vivable relève d'une sollicitude envers soi-même et les autres. Un abri propre, organisé et embelli, c'est un abri digne de tolérance de la part de l'entourage.

D'après mon enquête de terrain, il y a une corrélation positive entre la transformation graduelle de la rue en lieu de vie, la décoration et l'organisation de l'abri et le développement d'un sentiment d'appartenance au quartier. L'enracinement dans le quartier pousse vers la densification matérielle et affective du lieu de vie, désor-

mais territoire d'un microcosme personnel ; encombré d'objets variés, le lieu personnel se spatialise et spécialise ; l'abri, auparavant simple lieu de protection passagère, devient le signe d'un effort réussi d'appropriation et inscription dans l'espace urbain.

Cependant, même le plus diligent des individus que j'ai connu à la rue n'a pas pu assurer l'appropriation définitive d'un espace public transformé en lieu de vie. Des gens comme Simon ou Dominique ont certes développé un sentiment d'appartenance vis-à-vis de leurs quartiers respectifs, notamment en tissant des liens d'hospitalité avec des voisins, commerçants et agents de police, mais cela n'a pas été suffisant pour les empêcher de se faire expulser de leurs abris à des moments imprévus. Car une chose est de compter sur l'hospitalité de certains riverains et commerçants; une autre est de faire face aux oscillations de l'action policière, qui varie entre hostilité et tolérance.

LES PAUVRES ONT «LA VILLE DURE»

Réalisé contre les pratiques dissuasives de l'espace urbain et selon les envies et nécessités naissantes de chacun, l'investissement d'un lieu de vie à la rue est toujours marqué par des situations d'incertitude et de confrontation (Roy, 1995; Rullac, 2010b). En ce sens, pour que la transformation de la rue en habitat perdure, les personnes que j'ai rencontrées sur le terrain doivent se battre pour la minimisation des tensions avec les pairs, mais aussi avec l'organisation formelle (et, par conséquence, sociale) de la ville⁵. L'éclairage, le mobilier urbain, la végétalisation, la signalétique, l'arrosage de jardins, le lavage de trottoirs: tout participe aux constants affrontements corps à corps entre mes interlocuteurs et les représentants des politiques de *prévention de la malveillance par l'urbanisme*. Nous avons là une modalité de gestion de la ville qui, tout en essayant de rendre compte de l'insécurité «existante ou prévisible» de l'espace urbain, dissuade les individus de se poser durablement, voire même de s'attarder sur les lieux publics (Terrolle, 2004).

Séquence 6

Paris, quai des Saint-Père, 6^e arrondissements. Entre juin et décembre 2006, environ quinze personnes y vivent. Pour ce faire, elles se servent de tentes, dont au moins cinq contenant l'enseigne de l'association Médecins du Monde. Si me je souviens bien, chaque matin où je me rends sur la promenade de berge sur laquelle se trouve le campement, le sol est humide. Effet de la pluie? C'est la *préfecture qui vient nous asperger, nous et les pieds d'arbre*, l'explique Zigfried, l'un des campeurs. Comment répondre à ce geste hostile? *Moi, je pisse partout, continue Zigfried. Si on nous fait chier avec leurs arrosages à la con, je les fais chier en retour. Comme ça, ils ont raison de venir...*

Que ce soit individuellement ou en groupe, l'occupation de l'espace urbain par les personnes rencontrées sur le terrain dépend d'un contrôle social diffus, impliquant la soumission à une existence surveillée et contrainte à subir les dispositifs urbains de dissuasion: bancs striés monoplaces installés dans les stations de métro et arrêts de bus, parcs publics systématiquement arrosés, pavés noyés dans le béton. *Le passant habituel a peu conscience de cela car il n'utilise pas ces espaces collectifs pour résider*, nous disent Patrick Gaboriau et Daniel Terrolle (Gaboriau & Terrolle, 2007:81), mais les personnes que j'ai côtoyées doivent se confronter quotidiennement à l'architecture et aux pratiques dissuasives à leur égard⁵.

Séquence 7

Parmi les personnes rencontrées sur le terrain, Sébastien était le plus avisé concernant les «pratiques dissuasives» de la ville de Paris. En se déplaçant quotidiennement entre le boulevard Saint-Jacques, dans le 14^e arrondissement, le centre de stockage situé aux alentours de la porte de Châtillon et la cathédrale Notre-Dame de Paris, il se montre très critique envers le plan Vigipirate, dispositif créé en 1998 en France pour répondre aux menaces d'attentat terroristes. *On nous surveille toujours, dit-il. Vigipirate, Vigipirate... Ça sert à quoi? On est toujours dans l'orange... Le Vigipirate, ça sert à faire de chacun un flic. Moi, je te flique. Toi, tu me fliques... C'est où, la liberté?*

Les critiques de Sébastien ne se résument pas à l'accentuation démesurée des réseaux de surveillance. Depuis qu'il est à la rue, Sébastien a dû faire face à la sécurisation de l'espace public. *Je te dis, Lucas. Il n'y a pas de liberté quand t'es à la rue... Tu veux te reposer dans le métro? Où? Comment? T'as déjà vu les sièges? N'importe quoi... C'est un truc de fachos pour empêcher les SDF d'y dormir... Puis, il y a les parcs. Tu veux te reposer sur un banc? Tant pis pour toi. Tu ne peux pas t'allonger, il y a des balises partout... Et puis, essaie d'y rester une quinzaine de minutes... Si tu ne souffres pas des lombaires, tu vas les avoir. Mais ce n'est pas tout. Essaie de passer une nuit sur la pelouse d'un parc. D'abord, le mieux c'est de dormir dans un parc clos. Mais puisqu'il est clos, il faut te débrouiller avec les gardiens. Sinon, essaie les pelouses ouvertes. Si t'es capable de supporter une nuit trempée dans l'eau, il n'y a pas de souci. Car la préfecture arrose les jardins chaque jour pour empêcher les SDF de s'y allonger. Je te dis, Lucas: les mecs font express. Ils arrosent les pelouses jusqu'à ce qu'aucun SDF ne supporte d'y passer la nuit. C'est comme les maîtres-nageurs. Tu les connais Lucas, les maîtres-nageurs? Est-ce que tu sais ce qu'ils font pour apprendre les jeunes à nager? Ils foncent le pied sur la tête de l'apprenti pour qu'il reste dans l'eau jusqu'à ce qu'il ne le supporte plus. Pour les SDF, c'est pareil. Mais là, c'est la société qui fonce.*

Le point de vue de Sébastien sur l'hostilité de la gestion de l'espace urbain à l'égard des «SDF» montre comment l'appropriation de l'espace urbain par les personnes que j'ai rencontrées est une lutte quotidienne menée sur plusieurs fronts —l'attractivité de la ville et de ses quartiers, les relations entretenues avec le voisinage, les aléas de l'action des forces d'ordre et les pratiques de «prévention situationnelle» établies par les politiques d'urbanisation (Terrolle, 1993; Terrolle, 2004; Paté & Argillet, 2005; Jouenne, 2007)—.

Nous avons là une logique paradoxale allant de l'entraide au «contrôle social en miettes», selon l'expression de Patrick Bruneteaux et Corinne Lanzarini (1999), où la résidence à la rue dépend aussi bien de l'acceptation dans le quartier et des solidarités locales, que de l'examen individuel, local, réalisé par les gens et la police de quartier (Pichon, 2002; Proth & Joseph, 2005; Rullac, 2010a).

Séquence 8

Sur le port du Gros Caillou, 7^e arrondissement, Dominique s'est toujours vanté de ses relations avec les agents de police du commissariat placés à une centaine de mètres de son abri. *Je connais les flics, moi. Si je vais au commis-*

sariat là-bas, aux Invalides, ils me demandent si ça va. Je leur dis "ouais, tout va bien..." Concrètement, les rapports avec la police dépendaient de sa disposition en coopérer avec les enquêtes que la gendarmerie menait dans le quartier. *Durant la crise du CPE, Dominique m'a raconté une fois, les flics venaient ici tous les jours. Pour nous poser des questions sur les étudiants, tu vois?*

J'étais présent lors d'un passage de la police sur les lieux. Deux agents étaient à la recherche d'une personne d'origine polonaise. Dominique: *Polonais? Ici il n'y a pas de polonais. Les polonais sont de l'autre côté, sous le pont. Ici, il n'y que des français... Sauf Lucas, bien sûr. Mais lui, il est brésilien.* L'agent: *Brésilien?* Moi: *Oui, je suis étudiant à l'Université de Paris. Je mène une enquête auprès des personnes sans-logis.* L'agent: *Quel genre d'enquête?* Moi: *Une enquête sociologique.* Dominique: *Vous en faites pas, monsieur l'agent. Lucas habite à la Cité Universitaire. Il n'est pas SDF, c'est quelqu'un de bien.* Ceci dit, les deux agents sont partis. Dominique: *Tu vois Lucas? On est bien ici. On n'a pas de problème avec la police.*

D'après les personnes auprès desquelles j'ai enquêtées, les passages successifs de la police sont l'une des conditions fondamentales pour faire perdurer l'occupation d'un lieu public. Cependant, les liens tissés avec les forces de l'ordre n'assurent nullement une installation définitive. Alors que l'insoumission au contrôle policier (donc social⁷) rend impossible l'appropriation durable d'un lieu public, le fait de l'accepter ne configure pas pour autant une garantie de cohabitation pacifique.

Séquence 9

Sur le quai d'Austerlitz, Simon raconte comment le groupe doit s'installer et se réinstaller successivement le long de l'année: *Depuis que j'habite le quartier... Ça fait quoi? Douze ans? Bien, depuis que je suis là, si ça nous arrive d'être délogés d'ici [en-dessous le pont Charles de Gaulle], on va vivre de l'autre côté, sous le pont d'Austerlitz. Pourquoi? Je t'explique: ici, on est à la limite du 5^e [arrondissement]. Là-bas, c'est le 13^e [arrondissement]. Chaque commissariat de police est rattaché à la mairie de son arrondissement, d'accord? Donc, si le maire du 5^e nous oblige à partir, on s'en va. Il n'y a pas de problème. On prend nos choses et on s'en va. Moi, je connais les flics. Ils nous connaissent, ils nous regardent quand on est en train de déménager. C'est normal. Leur obligation, c'est de nous virer de leur quartier. A condition que ça soit fait, on ne leur pose plus de problèmes.*

Décideurs politiques et aménageurs urbains prêts à tout pour réduire la visibilité des pauvres dans leur ville ou leur arrondissement; riverains propriétaires qui craignent pour la valeur locative de leur biens immobiliers du fait d'un campement de pauvres en proximité; commerçants inculquant les «SDF» et «marginiaux» de la baisse de leur chiffre d'affaires: tous souffrent à leur manière du «syndrome NYMBL»⁸. Pour eux, il n'est pas question de maculer l'image qu'on se donne de la ville avec la présence de corps usés par la misère.

Si la transformation des modes de régulation des espaces publics a décriminalisé la présence de personnes dans les rues des grandes centres urbains en France⁹, les rapports quotidiens entre les personnes «sans logis» vivant à la rue et les logiques de gestion de l'espace

urbain systématisent des entechocs farouches, dont le résultat n'est souvent rien d'autre que la mise à distance pure et simple des premiers contre l'affirmation d'une *distribution infinitésimale des rapports de pouvoir*, selon l'expression de Michel Foucault (1993).

Et c'est ainsi que, *mine de rien et en toute hypocrisie, la ville s'est peu à peu transformé pour rendre la vie dure à ceux qui n'ont pas de domicile* (Terrolle, 1993:14).

HABITER LA RUE, UNE LUTTE PERDUE D'AVANCE

Quand mes interlocuteurs arrivent à ruser avec les gestionnaires de l'espace urbain visant à les empêcher de s'approprier l'espace urbain, leurs possibilités de cohabitation avec les «bien-logés» dépendent de relations établies avec les membres *légitimes* du quartier. En effet, d'après Daniel Terrolle, *de nombreux habitants et citoyens, par leur attitude, restent attentifs aux plus démunis et les aident à accéder, dans le domaine privé, à des abris de fortune: arrière-cours d'immeubles, passages couverts, entresols, parkings font l'objet d'une tolérance tant que l'abri reste discret et ne suscite pas la prolifération des plus démunis* (Terrolle, 1993:14).

Séquence 10

Les samedis, aux alentours de l'esplanade des Invalides, 7^e arrondissement, une riveraine rendait visite à Patrick et Michel. Ceux-ci s'étaient approprié un bout de jardin, sur lequel se trouvaient leurs abris, une table à manger, quatre chaises et un grand miroir, parmi autres objets utiles pour rendre le lieu habitable. Selon Patrick, la riveraine appréciait leur organisation personnelle et la manière dont ils s'occupaient de leur chienne, Lilly. En raison de cela, elle leur offrait un don hebdomadaire de dix euros. *Au début, c'était exclusivement pour Lili, comme me l'a expliqué Patrick. Pour qu'on achète de la bonne bouffe pour elle. Mais quand elle a remarqué qu'on s'occupe bien de Lilly, elle nous a dit de dépenser le fric comme on l'entend.*

Ce jour-là, j'ai décidé de provoquer un peu Michel et Patrick. Je voulais les faire sortir de l'image joyeuse qu'ils se donnaient de leurs relations avec les personnes du quartier. *C'est curieux, ça. On dirait que c'est pas vous qu'elle vient voir, mais Lilly, je dis.* Michel: *Mais tu croyais quoi, toi? Jamais une femme comme celle-là ne viendrait nous visiter comme ça. En plus, elle est membre de l'association de défense des animaux.* Patrick: *On pense qu'on n'est pas capable de s'occuper d'un chien quand on est à la rue. Mais Lilly mange mieux que tout le monde ici.* Moi: *Et vous ne trouvez pas ça humiliant, de dépendre de Lilly pour recevoir des visites comme ça?* Michel: *Humiliant?! Vivre dehors c'est déjà suffisamment humiliant, tu ne penses pas?* Patrick: *Non, non, non... Attends. Je vois ce que Lucas veut dire. Oui, ce n'est pas super ça. On n'aime pas d'être traité comme ça. Mais qu'est-ce que tu veux qu'on fasse? On ne peut pas lui dire de dégager. Qu'est-ce serait de nous alors? On risque de se faire expulser... En plus, c'est bien pour Lilly.*

Les relations fugitives de solidarité, les petits gestes d'hospitalité et de tolérance à l'égard des personnes que j'ai côtoyées ne sont pas rares au jour le jour du terrain. En revanche, afin d'en bénéficier, mes interlocuteurs doivent se conformer à un «code tacite de bonne conduite», d'après l'expression de Daniel Terrolle. Un devoir de discrétion d'abord: rester dans «son coin», garder la mesure, être «sympa», ne pas déranger les touristes, assurer la propreté

personnelle et des lieux. Sur le quai d'Austerlitz, nous l'avons vu, Simon disait que pour se faire accepter dans la «petite communauté», il fallait ne pas se disputer les uns avec les autres et contribuer à l'hygiène du campement —on est tous des copains ici; on ne gueule pas ici; ici, il n'y a pas de bagarre; on n'est pas sale ici— sont parmi ses phrases les plus évoquées.

Une deuxième «norme de bonne conduite» typiquement exigée de mes interlocuteurs concerne la restriction du nombre de personnes installées sur les lieux publics. *Ce n'est pas bien, d'être trop nombreux*, m'a dit Dominique, du groupe du port du Gros Caillou, mais également Simon et Jean-Pierre, installés au-dessous du pont d'Austerlitz.

Cependant, à partir de l'observation des groupes rencontrés au cours de mon enquête, plus que la restriction concernant le nombre de personnes vivant sur la place publique, les possibilités de se faire tolérer dans un quartier dépendent de la capacité à assurer une certaine propreté des lieux —autrement dit, de faire preuve de «bon pauvre». Est-ce que les membres de tel campement à proximité sont capables de maîtriser l'organisation des lieux? Se servent-ils d'ustensiles sales, d'usage incertain? Leurs vêtements indiquent-ils le manque d'hygiène corporelle?

Séquence 11

Le 20 juillet 2007, en attendant l'arrivée des agents de propreté de la ville, je discute avec Zidore et Ferdinand au sujet de leurs intentions futures. Zidore: *Pour ma part, je reste dans le quartier. Il n'est pas question que je parte encore une fois vivre avec des inconnus dans un centre d'hébergement... Pour les roms et leurs enfants, tant mieux si les assistants sociaux obtiennent quelque chose pour eux. J'en ai marre des promesses de logement...* Ferdinand: *Je ne sais pas si je supporterais de continuer à vivre dans ce quartier... Les gens ici nous prennent pour des bêtes. Je ne sais plus combien de fois on m'a dit de faire attention pour que la rue ne devienne trop sale, pour qu'on dégaze et va se soigner dans un hosto. Un jour, on m'a dit qu'il ne fallait pas me mettre tout nu à la rue à cause des enfants qui partent à l'école. Mais je n'ai jamais fait ça, moi! Je ne sais pas ce que les gens ont dans la tête.*

Le camion des Emmaüs arrive et Ferdinand m'invite à aider les autres avec leurs valises et objets personnels. Dans nos allers retours, Ferdinand me raconte ses projets: partir à Honfleur, petite ville à côté de la mer, à 200 km de Paris, avec son nouveau compagnon, Jacques. *Il est plus expérimenté que moi... Il connaît du monde là-bas. Ça va bien se passer*, explique-t-il. Il montre les quatre sac-à-dos qu'ils porteront, tous remplis de nourriture et de vêtements. Combien de temps pour y arriver? *Disons une semaine de marche.* Moi: *Une semaine de marche? Ce n'est pas trop?* Lui: *On est habitué.*

Surpris par le projet de Ferdinand, je profite de la présence de Zidore pour parler de sa décision. *Eh Zidore! Tu savais que Ferdinand va partir faire le chemin de Santiago juste pour éviter de se faire chier par les riverains du quartier?* Zidore: *Ouais, il m'a dit. C'est un truc de malade.* Ferdinand: *Malade c'est toi, qui accepte d'être traité comme un animal... Regarde la veille qui nous crie dessous. Tu crois qu'elle va s'arrêter un jour? Elle n'a rien à faire de sa vie et elle ne supporte pas les SDF. Comment tu peux supporter ça?* Zidore: *Il a du mon-*

de dans le quartier. Tout le monde n'est pas comme elle. Ça va aller. Il suffit de se trouver un coin tranquille. Moi: Tu vas te cacher, alors? Zidore: Il vaut mieux me cacher que de passer une semaine à marcher vers je ne sais pas où.

Même quand les riverains que j'ai rencontrés le long de mon enquête se disaient en faveur de la nécessité d'aider les «sans-abri» à «s'en sortir», même si nombre parmi eux offraient des dons aux pauvres ou leur facilitaient les efforts de régénération consistant à se trouver un emploi ou du relais auprès d'une association caritative, il était attendu du pauvre résidant sur l'espace urbain qu'il efface sa présence corporelle afin que le quartier ne se dégrade pas. Tout se passe comme si la présence de corps marqués par la misère suffisait pour salir le quartier, pour le rendre impur, désordonné, inhabitable¹⁰.

Dans un contexte où les piètres conditions de vie ne font qu'augmenter les tensions avec les riverains, les personnes intéressées à faire perdurer l'appropriation de l'espace urbain doivent se mettre d'accord autour de certaines normes de cohabitation. Dans certains cas, il est question d'éviter tout geste insensé pouvant causer l'intervention de la police. Souvent les normes de cohabitation incluent l'hygiène (personnelle et collective), la gentillesse (envers les pairs, mais aussi vis-à-vis les riverains, commerçants et forces de l'ordre) et le discernement (à l'égard de l'usage de l'alcool et d'autres substances, par exemple).

Séquence 12

Le 16 septembre 2007, quai d'Austerlitz, 5^e arrondissement. Il y a quelques jours, Alberto et Simon ont discuté fortement au sujet du nettoyage du campement. Le premier s'est refusé de balayer le trottoir parce qu'il travaille toute la journée, alors que le deuxième a souligné l'importance de participer à tour de rôle aux tâches quotidiennes. Après avoir rencontré Alberto et avoir entendu ses considérations sur la querelle, je me rends aujourd'hui à la «petite communauté» avec l'objectif d'écouter comment Simon a vécu la situation.

Comme d'habitude, Simon est assis devant ses trois tentes. Je lui dis bonjour, il m'invite à m'asseoir et je lui pose immédiatement la question sur le conflit. *La discussion que t'as eue avec Alberto il y a quelques jours m'a étonné. Tu m'as toujours parlé de la tranquillité et de l'amitié des personnes qui vivent ici, en "petite communauté" comme tu dis. Alors, que s'est-il passé entre toi et Alberto?* Simon: *Écoute Lucas. Disons que t'es un SDF. Je ne crois pas que tu puisses imaginer ce que c'est que de vivre dehors. C'est dur, mon pote. Je ne veux pas dire que ce n'est pas parce qu'on est SDF qu'on est méchant. Nous sommes gentils, nous sommes des êtres humains. Nous sommes comme les autres. Seulement, les autres ont du pognon. Nous, on n'a pas de pognon... Mais la vie à la rue, je te dis, ce n'est pas pour les gamins. C'est normal qu'on se dispute. Le pire, on se frappe. Mais on reste copains, hein? Pour le reste, il faut parler. Se parler, puis c'est tout. Ce n'est pas parce qu'on se dispute qu'on ne se respecte pas.* Moi: *D'accord, mais tu penses que la raison à l'origine de ta discussion avec Alberto était valable? Tu n'as pas peut-être dépassé un peu les bornes?* Lui: *Moi, dépasser les bornes? C'est lui qui s'est refusé à coopérer. Franchement, s'il veut rester ici, il faut faire comme nous. Ici, on peut rigoler, faire la fête... Moi: Faire la fête? Mais Alberto ne fait*

que travailler toute la journée! Lui: Ouais, je sais. On peut passer la journée à travailler puis revenir se reposer aussi. Il y a des gens qui veulent rester tranquilles assis par terre, il y a d'autres qui aiment faire la fête. Il n'y a aucun problème. Mais si tu veux faire la fête, il faut faire doucement. Si quelqu'un veut mettre sa tente ici, il faut suivre, faire preuve de bon voisinage. Il ne faut pas gueuler comme ça, comme il a fait. On ne gueule pas ici. Et puis, on est tous responsables du campement. On n'est pas sales ici. Tu sais ce qu'on risque si on commence à gueuler et à vivre comme des clochards ici? On nous vire toute suite! Voilà.

L'imposition de normes de cohabitation répond avant tout aux conséquences des «mauvaises habitudes» (manque d'hygiène, agressivité envers les pairs, etc.) pour la cohésion du groupe et la continuité de l'occupation de l'espace urbain. Pourtant, d'autant plus que les normes contribuent à maintenir des rapports cordiaux avec les riverains, touristes, commerçants et agents de police, son imposition arbitraire dans un groupe comme une sorte de «code de cohabitation» peut favoriser l'augmentation des tensions entre les membres. Un cercle vicieux s'en dégage: les «mauvaises habitudes» mettent en péril la cohésion du groupe, l'imposition de normes de cohabitation apparaît comme la solution plus rationnelle pour réduire les conflits avec les autres citoyens et les forces d'ordre, mais le caractère coercitif des normes tend à augmenter les tensions et provoquer des disputes amenant à l'éclatement du groupe.

Quoiqu'il en soit, il n'est possible de demeurer durablement ou habituellement en un lieu public qu'à condition de se soumettre à des normes locales qu'on leur impose, apprises au fur et à mesure de leur résidence à la rue, au moins, cela était le cas parmi mes interlocuteurs à la rue. Afin d'occuper l'espace public et de faire corps avec le quartier, il leur fallait compter sur la bienveillance des autres citoyens et des forces de l'ordre, tout en acceptant des «normes de bonne conduite» tacitement établies: assurer une certaine propreté du corps et des lieux, éviter toute forme de confrontation avec le voisinage, contribuer aux enquêtes policière, jouer la carte de l'invisibilité à tout moment, en acceptant d'abandonner les objets personnels sur place pour se réinstaller à proximité ou ailleurs.

En même temps, par leurs efforts quotidiens visant l'adaptation à ces «normes de bonne conduite», mes interlocuteurs courent le risque d'augmenter les tensions avec leurs pairs. Pour ceux qui vivent individuellement à la rue, cela signifie des disputes autour de territoires organisés pour la vie collective, d'objets, de marques qui délimitent des espaces. Pour les autres, regroupés autour de leurs abris de fortune, les tensions concernent les différends et petits conflits entre pairs, mais aussi l'établissement et l'acceptation des normes du vivre ensemble.

Voilà pourquoi habiter la rue est une lutte perdue d'avance. Qu'importe si le groupe du port du Gros Caillou restait discret ou si Dominique entretenait des bonnes relations avec les agents de police? Qu'importe si les personnes vivant au-dessous le pont d'Austerlitz s'appliquent à sauvegarder la propreté des lieux et à réduire les conflits entre les membres? Chacun de leurs gestes visant l'installation durable dans l'espace public dépend de cadres donnés d'avance par les membres légitimes du quartier, mais également des décisions prises par les gestionnaires de l'espace public. Ainsi, que ce soit en acceptant ces cadres ou en se refusant de s'y soumettre, les personnes étudiées finissaient invariablement pour se faire expulser de leurs lieux de vie à la rue.

BIBLIOGRAPHIQUE

- BRUNETEAUX, P.; LANZARINI, C. (1999) *Les nouvelles figures du sous-prolétariat*, Paris: L'Harmattan.
- CASTEL, R. (1995) *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris: Fayard.
- DAMON, J. (2002) *La question SDF: critique d'une action publique*. Paris: PUF.
- DOUGLAS, M. (2001) *De la souillure*. Essai sur les notions de pollution et de tabou. Paris: La découverte.
- FOUCAULT, M. (1984) «Deux essais sur le sujet et le pouvoir» Dans: Dreyfus, H.; Rabinow, P. *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. Paris: Gallimard.
- _____ (1993) *Surveiller et punir*, Paris: Gallimard.
- GABORIAU, P. (1993) *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*. Paris: Julliard.
- GABORIAU, P.; TERROLLE, D. (2007) *SDF. Critique du prêt-à-penser*. Paris: Privat.
- GRELET, S. (2007) «Une pierre dans le jardin: ce que les NIMBYs nous apprennent de l'hospitalité», *Vacarne*, N° 38. Disponible sur: <http://www.vacrame.org/article1234.html>
- HARVEY, D. (1989) The urbanization of Capital. In: _____ *The urban experience* (pp. 17-58). Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- HONNETH, A. (2006) *La société du mépris, vers une nouvelle Théorie critique*. Paris: La Découverte.
- JOUENNE, N. (2007) *De la contorsion dans l'espace public au déni de la personne, ou comment se débarrasser proprement des sans-logis*. Manuscrit auteur, publié dans «De l'effacement de la personne. Rencontres Thomas More» du 24 et 25 mars 2007. L'Arbresle, Couvent de la Tourette, France.
- LE CALLOCH, M. (2002) *Prévention de la malveillance par l'urbanisme et la conception des bâtiments. Guide à l'usage des chefs de projets*, Ville de Lyon, Direction de la Sécurité et de la Prévention Cellule de coordination du Contrat Local de Sécurité. Disponible en ligne: <http://www.lyon.fr/static/vdl/contenu/securete/clsbis/guide.pdf>
- LEFEBVRE, H. (2000) *La Production de l'espace* (4 éd.). Paris: Anthropos.
- LEROI-GOURHAN, A. (1964) *Le geste et la parole II. La mémoire et les rythmes*. Paris: Albin Michel.
- LEVI-STRAUSS, C. (1990) *La pensée sauvage*. Paris: Agora.
- MARTINS, C. (2005) *Diálogos entre o Brasil e a França: formação e cooperação acadêmica*, Recife: Massangana.
- PATE, G.; ARGILLET, S. (2005) «Bancs publics. Regard sociologique sur l'ordinaire des espaces urbains», *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 159.
- PICHON, P. (2002) *Vivre sans domicile fixe: l'épreuve de l'habitat précaire*. *Communications*, 73(1), pp. 11-29.
- _____ (2009) *Sdf, sans-abri, itinérant: oser la comparaison* (1st éd.). Louvain: Presses universitaires de Louvain.

- PROTH, B., & Joseph, I. (2005) La «mise en demeure» d'un aéroport parisien par trois SDF irréductibles. *L'Homme Et La Société*, 155(1), pp. 157-180.
- RAPOPORT, A. (1969) *House form and culture*. Englewood Cliffs, NJ: Pearson Prentice Hall.
- RONCAYOLO, M. (2002) *Lectures de villes. Formes et temps*, Marseille: Éditions Parenthèses.
- ROY, S. (1995) L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale? *Lien Social Et Politiques*, (34), pp. 73-80.
- RULLAC, S. (2010a) Le misérabilisme dans l'action sociale: un racisme d'État contemporain? *Nouvelles Pratiques Sociales*, 22(2), pp. 176-185.
- _____ (2010b) Les SDF et l'itinérance. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 22(2), 193-198.
- TERROLLE, D. (1993). *Errances urbaines: recherche en ethnologie urbaine*. Paris: Plan urbain.
- _____ (2004) «La ville dissuasive: l'envers de la solidarité avec les SDF», *Espaces et sociétés*, N° 116-117.

NOTES

- 1 L'option pour Paris s'explique par l'influence française dans les milieux savants brésiliens et, partant, dans ma formation de chercheur en sciences sociales. Une influence qui remonte à la fin du XIX^e siècle, notamment dans la formation des élites intellectuelles brésiliennes, et s'étend sur tout le XX^e siècle, trouvent son apogée lors de la création de premiers cours en sciences sociales au Brésil durant les années 1930 (Carlos MARTINS (dir.), *Diálogos entre o Brasil e a França: formação e cooperação acadêmica*, Recife, FNJ, Ed. Massangana, 2005). En ce qui concerne ma formation d'ethnologue, les ouvrages de Claude Lévi-Strauss et d'Emile Durkheim furent parmi les classiques en sciences sociales.
- 2 Je suis tout à fait conscient du caractère à la fois construit et institutionnel des catégories qui s'imposent auprès de ces personnes, aussi bien que des querelles propres au champ scientifique que, d'une certaine façon, «crée» le phénomène du «sans-abrisme» (Pichon, 2009). Cependant, pour les fins de cet article, je me tiens plutôt aux personnes qu'aux classifications, de sorte qu'il appartient au lecteur de reconnaître mes interlocuteurs selon les catégories disponibles à partir des descriptions et récits présentés ici.
- 3 La pertinence des «séquences» est en rapport avec la délimitation de mon enquête de terrain. Des fois, elles fonctionnent comme l'illustration d'un argument ou d'une situation vécue; d'autres fois, comme une tentative d'imprimer sur le lecteur quelques sensations expérimentées le long de l'enquête. Dans tous les cas, j'espère que ces séquences donnent l'opportunité au lecteur d'en tirer ses propres conclusions et de voir plus clairement ce que signifie de partager le quotidien de personnes «sans logis» vivant à la rue à Paris.
- 4 Par occupation durable, j'entends une période d'occupation d'un lieu public supérieur à trois mois. Il s'agit d'une définition arbitraire, répondant simplement aux efforts d'occupation réalisés par les groupes et individus que j'ai étudiés sur le terrain.

- 5 Les formes ne s'inscrivent pas dans le prolongement mécanique d'une société constituée par ailleurs. Leur création fait l'objet d'enjeu social. Les architectes, les urbanistes, comme les écrivains, les sculpteurs ou les ingénieurs, vivent sur la même planète que le commun des hommes. Ils font partie de leur temps, de leur société; ils proviennent d'un système de formation. Ils expriment souvent les fantasmes d'une société; par le jeu de la commande, ils obéissent à des contraintes, mais ils modèlent aussi la manière dont un groupe social, un ensemble, un pouvoir imaginent leur inscription sur le sol (Roncayolo, 2002:162).
- 6 Afin de visualiser la variété du mobilier urbain visant la dissuasion de l'appropriation de l'espace urbain par les personnes «sans logis», voir l'article de Gilles Paté et Stéphane Argillet, «Bancs publics. Regard sociologique sur l'ordinaire des espaces urbains», *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 159, 2005).
- 7 N'oublions pas que la police a été inventée au XVIII^e siècle non seulement pour veiller au maintien de l'ordre et de la loi et pour aider les gouvernements à lutter contre leurs ennemis, mais pour assurer l'approvisionnement des villes, protéger l'hygiène et la santé ainsi que tous les critères considérés comme nécessaires au développement de l'artisanat et du commerce (Foucault, 1984:306).
- 8 L'acronyme NIMBY provient de l'anglais *Not In My Back Yard* qui signifie pas dans mon jardin. Abondamment utilisé aux États-Unis, en cours d'acclimatation en France, le terme désigne un ensemble de mobilisations ayant en commun la dénonciation, par les habitants d'un lieu, d'une nuisance susceptible d'en déprécier la valeur d'usage ou d'échange: un tracé de voie ferrée ou un projet de centre commercial, l'implantation d'une prison ou la construction de logements sociaux, l'installation d'une antenne téléphonique ou d'une structure d'accueil pour toxicomanes, l'ouverture d'un foyer d'immigrés ou l'érection d'un pylône, la présence de prostitué-e-s ou un regroupement de sans-abris, etc (Grelet, 2007:38).
- 9 Pour expliquer la visibilité accrue des «SDF» et la multiplication des interactions de ceux-ci avec le reste de la population dans les grandes centres urbains, Julien Damon avance l'hypothèse selon laquelle le mode de gestion des villes et des espaces publics s'est transformée depuis une vingtaine d'années en France. Cette hypothèse s'appuie sur plusieurs constats: la décriminalisation du vagabondage et de la mendicité; les modifications des pratiques policières qui se désintéressent des petits problèmes quotidiens; l'ouverture des espaces publics avec la disparition des contrôles à l'entrée, notamment dans les gares et dans le réseau du métro parisien; les avancées des politiques de réhabilitation qui font disparaître des quartiers entiers où pouvaient se concentrer les SDF (Damon, 2002:72).
- 10 Lors de son étude classique sur la pollution et le tabou, Mary Douglas définit la notion quotidienne de saleté comme la rupture de l'ordre, donc comme quelque chose capable de perturber les formes d'organisation sociale (Douglas, 2001).

§